



Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre 2011

Synthèse des actions envisagées visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la DIRECCTE du Nord-Pas-De-Calais

Cadre général

Conformément à la loi Grenelle II, les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans, un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'un plan d'actions de réduction de ces émissions de gaz. Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire national et implique aussi bien les services centraux que les services déconcentrés.

L'analyse des résultats du bilan des émissions de gaz à effet de serre a permis d'identifier les failles de la DIRECCTE vis-à-vis de la vulnérabilité carbone et de cibler les actions à entreprendre.

Le tableau ci-dessous synthétise, par poste d'émission, les actions envisagées pour la période 2012 à 2014.

Le plan d'actions s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. La mise en œuvre de ces pistes d'amélioration tend à limiter l'impact des activités de la DIRECCTE sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

La réalisation du prochain BEGES, portant sur les activités de l'année 2014, permettra de mesurer l'impact de ces actions, sur les émissions totales de gaz à effet de serre générées par la DIRECCTE.

Synthèse des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre - 2012 à 2014

Année(s) concernée(s)	Périmètre de l'action	Caractéristiques de l'action envisagée				Impact			
2012 et/ou 2013 et/ou 2014	Nom du site concerné ou Action commune à toute la DIRECCTE	Poste	Catégorie	Libellé	Indicateur de suivi	Potentiel de réduction des émissions de GES	Difficulté de mise en œuvre	Investissement	Inscription dans d'autres démarches
2013 et 2014	Ensemble de la DIRECCTE	Tous postes	Gestion des données	Organisation de la collecte des données en vue du prochain BEGES	Collecte des données régulière : oui/non	+	++	€	
		Tous postes	Déménagement	Regroupement des sites dans des locaux moins énergivores ou plus resserrés	Regroupement des sites : oui/non	++	+++	€€	Politique immobilière de l'Etat en région
		Energie	Eclairage	Remplacement systématique des ampoules par des ampoules LED ou basse consommation	Part globale des ampoules LED ou basse consommation sur 'ensemble des dispositifs d'éclairage en place	++	+	€€	
		Déplacements	Limitation des déplacements	Equipement de salles de réunions et sensibilisation des agents à la visioconférence	- part des réunions réalisées en visioconférence sur l'ensemble des réunions de l'année - nombre moyen de réunions en visioconférence organisées par collaborateur	++	++	€€€	Plan Administration Exemple
2012/2013/2014		Déplacements	Modes de transports moins émissifs	Favoriser des véhicules peu polluants : achat d'un véhicule électrique et d'un véhicule hybride (2013)	Niveau d'émission moyen des véhicules renouvelés sur l'année	++	+	€€€	Plan Administration Exemple

Année(s) concernée(s)	Périmètre de l'action	Caractéristiques de l'action envisagée				Impact			
		Poste	Catégorie	Libellé	Indicateur de suivi	Potentiel de réduction des émissions de GES	Difficulté de mise en œuvre	Investisse- -ment	Inscription dans d'autres démarches
2012 et/ou 2013 et/ou 2014	Nom du site concerné ou Action commune à toute la DIRECCTE								
2012/2013/ 2014	Ensemble de la DIRECCTE	Déplacements	Modes de transports moins émissifs	Rendre accessible aux salariés une formation sur l'éco- conduite	Part des collaborateurs formés à l'éco- conduite	+	+	€	Plan Administration Exemplaire
2013 ou 2014	Ensemble des sites sauf les sites UT/IT 59 Douai et UR/PC 59 Lille	Energie	Gestion de l'énergie	<u>Sous réserve de financement sur le BOP 309 :</u> Effectuer un audit énergétique	Audit énergétique réalisé : oui/non	+	++	€€	